

Séance du 29 Novembre 2023

Nombre de conseillers municipaux : 23
En exercice : 23
Ayant pris part à la délibération : 20

Date de la convocation : 23/11/2023
Date d'affichage : 23/11/2023
Acte rendu exécutoire après dépôt en
préfecture le :

L'an deux mil vingt-trois et le 29 novembre, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrice MARTIN, maire.

Présents : Monsieur AUBERT Jacques, Monsieur BOHEME Alain, Monsieur DUVAL Patrick, Madame GIBEAU Hélène, Monsieur HUBERT Benoît, Madame LACAM Stéphanie, Madame LAFOSSE Anne Mary, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LEBON Nicolas, Madame LENORMAND Rose-Marie, Monsieur MARTIN Patrice, Madame MORIN Laurence, Monsieur ROUSSEAUX Pierre, Monsieur SCHACHER Christophe, Monsieur TURPIN Laurent.

Absents excusés : Madame ANFRAY Virginie, Monsieur BEAUDOIN Jean-Luc donne pouvoir à Monsieur MARTIN Patrice, Madame BOURGES Marie-Agnès donne pouvoir à Monsieur LEBON Nicolas, Monsieur FOISSIER Vincent, Madame GOULAY Martine donne pouvoir à Monsieur SCHACHER Christophe, Madame JEANNE Marie-Pierre donne pouvoir à Madame LACAM Stéphanie, Madame MARIE Christelle, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle donne pouvoir à Madame LAFOSSE Anne Mary,

Secrétaire de séance : Madame LAFOSSE Anne Mary,

Objet : désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Délibération 92/2023

M. Martin informe le conseil que dans les communes de plus de 1000 habitants, la commission de contrôle est composée de cinq conseillers municipaux hors maires et adjoints.

Pour le cas de Valambray, les conseillers sont répartis comme suit : trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges et deux conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste pris dans l'ordre du tableau.

Sont proposés en tant que titulaires : BEAUDOIN Jean-Luc, BOURGES Marie-Agnès, FOISSIER Vincent, LACAM Stéphanie, MARIE Christelle,

Sont proposés en tant que suppléants : AUBERT Jacques, DUVAL Patrick, LENORMAND Rose-Marie, TURPIN Laurent, LEBON Nicolas.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité la nomination de ces membres.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 30 novembre 2023

Le Maire

P. MARTIN



La secrétaire

A. M. LAFOSSE